

## **Composition de la commission d'Examens des Vœux Campagne universitaire 2024-2025**

### **Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS)**

#### **Le Président de l'université**

- VU les articles L. 612-3, L. 631-1 et R. 631-1 et suivants** du Code de l'éducation ;
- VU l'arrêté du 4 novembre 2019** relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- VU** les propositions du Directeur de l'UFR de Médecine

#### **DÉCIDE**

##### **Article 1 : Désignation des jurys de sélection**

Les demandes d'admission en Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) pour l'année universitaire 2024-2025 sont examinées par une commission d'examen des vœux Parcoursup composé des personnes désignées ci-après :

Présidente : Emmanuelle BLANCHARD-LAUMONNIER\* (Co-responsable PASS)

##### Membres :

###### UFR de Médecine :

Christian ANDRES\* (Responsable module PASS)

Denis ANGOULVANT (Assesseur pédagogique)

Christophe HOURIOUX\* (Correspondant pédagogique)

###### UFR de Pharmacie :

Matthieu JUSTE (MCF Directeur adjoint)

Gildas PRIÉ\* (Co-responsable PASS)

###### PASS Orléans :

Matthieu BAILLY (Correspondant PASS Orléans)

Éric DUVERGER\* (Responsable pédagogique)

Sébastien RINGUEDÉ (Vice-Président en charge de la CFVU)

**École de Sages-Femmes :**

Claire PERRIN\* (Directrice de l'école de Sages-Femmes)  
Véronique RIEU (Sage-femme enseignante)

**UFR d'Odontologie :**

Frédéric DENIS\* (Directeur de l'UFR d'Odontologie)

**EUMK :**

Annabelle COUILLANDRE\* (Directrice de l'école universitaire de  
Kinésithérapie Centre Val de Loire)

\*Enseignants.es en PASS

**Article 2 : Affichage**

La présente décision fera l'objet d'un affichage dans les locaux de l'université.

**Article 3 : Exécution**

Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait à Tours, 8 février 2024

Pour le Président de l'Université et par délégation,  
Le Vice-président en charge de la formation et de la vie  
universitaire



Florent MALRIEU